

## OLIVE OIL HUILE D'OLIVE

# Potentiel de production et d'exportation d'huile d'olive tunisienne au marché européen : une étude Delphi<sup>★</sup>

Boubaker Karray<sup>1,★★</sup> et Fatma Kanoun<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA), 30 rue Alain Savary, 1002 Tunis, Tunisie

<sup>2</sup> Institut de l'olivier (IO), BP 1087, 3000 Sfax, Tunisie

Reçu le 13 mai 2013 – Accepté le 16 août 2014

**Résumé** – Cette recherche fournit une estimation de la production et des exportations d'huile d'olive tunisienne au marché européen en 2016. L'estimation des exportations a été réalisée pour deux scénarios de libéralisation totale et partielle des importations européennes originaires des pays tiers. Cette recherche utilise la méthode Delphi qui constitue un outil populaire de prospective à moyen et long terme et d'aide à la décision. Les informations utilisées proviennent des résultats d'une enquête effectuée en deux tours auprès de 19 experts qui assurent des fonctions différentes au niveau de la filière oléicole en Tunisie. Les résultats révèlent que la production d'huile d'olive atteindra 250 000 tonnes et les exportations au marché européen seront potentiellement de 224 000 tonnes lors d'une libéralisation partielle et de 206 000 tonnes lors d'une libéralisation totale. La Tunisie profitera plus d'une libéralisation partielle que d'une libéralisation totale qui l'exposera à la concurrence des autres pays tiers producteurs et exportateurs.

**Mots clés** : Huile d'olive / production / exportation / marché européen / Delphi

**Abstract** – **Production and export potential of Tunisian olive oil to european market: a Delphi study.** This research provides an estimate of the production and export of Tunisian olive oil to the European market in 2016. The estimate of exports was performed for two scenarios of total and partial liberalization of EU imports from third countries. This research uses the Delphi method, which is a popular tool for prospective medium and long term, and decision support. Used information comes from the results of a survey conducted in two rounds with 19 experts which perform different functions at the olive oil sector in Tunisia. The results show that the production of olive oil will reach 250 000 tons and exports to the European market will be potentially 224 000 tons at a partial liberalization and 206 000 tons at full liberalization. Tunisia will benefit more from partial liberalization than full liberalization which expose it to competition from other third countries producing and exporting.

**Keywords**: Olive oil / production / export / european market / Delphi

## 1 Introduction

La prospective, forme moderne de l'anticipation (Gonod et Gurtler, 2002), a beaucoup gagné en importance ces dernières années. Ce processus participatif systématique de construction d'une intelligence collective du futur et de visions à moyen ou à long terme, a été utilisé dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-industrie dans le cadre des travaux du cercle de prospective des filières agricole et alimentaire (Chapuy *et al.*, 2006). Son objectif est d'éclairer les décisions du présent et de mobiliser les moyens nécessaires à l'engagement d'actions

communes (Heselmans *et al.*, 2003). Cet objectif s'applique parfaitement au cas de la filière oléicole en Tunisie qui joue un rôle économique, social et environnemental important (Karray et Kanoun, 2009). En effet, l'huile d'olive est un produit stratégique d'exportation. Au cours de la décennie « 2002–2011 », la Tunisie a exporté 125 000 tonnes d'huile d'olive en moyenne, ce qui correspond à 74 % de sa production. Ces exportations ont été destinées à 78.5 % à l'Union européenne qui représente, depuis plusieurs décennies, le client traditionnel le plus important de la Tunisie (Karray, 2004). L'analyse de l'évolution de ces exportations révèle que la Tunisie n'a pas profité de l'augmentation des importations européennes d'huile d'olive pour accroître ses exportations, sa part dans ces importations a nettement baissé de 18 % en 2006 à 5 % seulement en 2011. La Tunisie a toutefois conservé sa position de premier pays tiers fournisseur d'huile d'olive pour ce marché en assurant

\* This work was performed within the project EU-MED AGPOL « Impacts of Agricultural Trade Liberalization between the EU and Mediterranean Countries ».

\*\* Correspondance : [bkarray@yahoo.fr](mailto:bkarray@yahoo.fr)

74 % des importations européennes originaires des pays tiers. Désormais, cette situation pourrait s'aggraver si les décideurs et les opérateurs de la filière ne parviennent pas à accroître et à stabiliser la production, à préserver les intérêts nationaux avec l'Union européenne, à assurer une meilleure utilisation du contingent et à faire face à la nouvelle concurrence potentielle des pays tiers qui bénéficieront de nouveaux avantages de la part de l'Union européenne. La réalisation de ces défis revêt un intérêt majeur pour la Tunisie surtout que le régime des échanges de l'Union européenne avec les pays tiers pourrait faire l'objet d'une série de modifications prévues, depuis 2004, par l'Organisation Commune du Marché de l'huile d'olive et qui concernent les importations effectuées dans le cadre du contingent et du trafic de perfectionnement actif (TPA) (CEE, 2004). La mise en œuvre systématique de ces modifications offrira de nouvelles opportunités à la Tunisie, mais l'exposera à des menaces sérieuses qui pourraient affecter son positionnement futur sur le marché communautaire. Cette situation nous amène à s'interroger sur le devenir des exportations d'huile d'olive tunisienne au marché européen compte tenu de l'évolution future de sa production et de sa capacité de tirer profit des mesures de libéralisation totale ou partielle des importations européennes d'huile d'olive originaire des pays tiers. Pour répondre à cette interrogation, nous avons réalisé une analyse Delphi conventionnelle auprès de 19 experts qui assurent des fonctions différentes dans la filière oléicole en Tunisie. Le choix de cette méthode se justifie par le fait qu'elle constitue un outil populaire de prospective à moyen et long terme et d'aide à la décision dans les domaines caractérisés par une grande incertitude et par un manque d'évidence empirique (Birat, 2000; Landeta, 2005; Mili et Zuniga, 2001). La suite de cet article est organisée en deux sections. La première présentera la méthode Delphi et la démarche de sa mise en œuvre. La deuxième analysera l'évolution des exportations d'huile d'olive tunisienne au marché européen au cours de la décennie « 2002–2011 » et exposera les estimations de la production et des exportations en 2016 convenues par les experts enquêtés.

## 2 Méthodologie

La méthode Delphi a été développée par le Rand Corporation à Santa Monica, Californie dans les années 50 (Cuhls, 2003). L'objectif était de développer une technique pour obtenir le consensus le plus fiable d'un groupe d'experts (Linstone et Turoff, 2002; Okoli *et al.*, 2004), en utilisant une démarche systémique comportant plusieurs étapes pour recueillir des avis (Hennessy et Hicks, 2001). Ce consensus est obtenu en interrogeant individuellement et de manière anonyme et itérative chaque expert à l'aide d'un questionnaire rédigé par l'organisateur sur la base d'une synthèse préalable de la littérature (SRLF, 2005). L'usage de cette méthode s'est étendu rapidement, géographiquement et thématiquement, en particulier dans les domaines de prévision technologique et d'évaluation de problèmes sociaux complexes (Landeta, 2005) avec une variété d'interprétations et de modifications méthodologiques (Powell, 2003). La méthode Delphi existe en deux formes : la première conventionnelle et la deuxième connue sous le nom « Delphi Conférence » (Slocum, 2003). Pour ce travail nous

avons choisi la forme conventionnelle qui a le mérite d'échapper au phénomène de dynamique de groupe et d'effets psychologiques indésirables parmi les participants (inhibition, personnalités dominantes, etc.) (Landeta, 2005; Powell, 2003; SRLF, 2005). Cette méthode présente aussi l'avantage de la possibilité de son utilisation en combinaison avec d'autres méthodes (Cuhls, 2003). Malgré toutes les adaptations qui lui sont apportées depuis sa genèse, cette méthode a conservé ses principes de base qui sont les suivants :

- Les répondants sont des experts : le fondement de cette méthode repose sur l'hypothèse que l'expertise constitue une source d'informations viables (Isaac, 1996). L'expert est choisi pour sa capacité à envisager l'avenir. Il s'agit d'une personne ayant une bonne connaissance pratique, politique, légale ou administrative de la problématique et ayant une légitimité suffisante pour exprimer un avis représentatif du groupe d'acteurs auquel il appartient. La représentativité du panel des experts est axée sur leur qualité et non pas sur leur nombre (Powell, 2003). Le nombre d'experts est assez variable en fonction du domaine étudié et de la problématique traitée. La littérature recommande un panel de 10 à 18 experts (Okoli et Pawlowski, 2004).
- Les répondants restent anonymes l'un à l'autre, mais jamais anonymes à l'organisateur de la recherche. Cela nous a permis de demander des éclaircissements et de collecter des données qualitatives (Okoli et Pawlowski, 2004) auprès des experts choisis. Les réponses des répondants sont également anonymes.
- Les opérations se déroulent par écrit, à l'aide de questionnaires successifs.
- On s'efforce de parvenir à un consensus.
- On utilise l'itération et le retour d'informations anonymes contrôlées.
- On s'efforce de parvenir à un accord en utilisant plusieurs étapes de distribution de questionnaires; chaque étape commence par un résumé des conclusions des étapes antérieures, au sujet duquel il est demandé aux experts de formuler des observations.

### 2.1 Choix des experts

Vingt-trois experts ont été choisis lors du lancement du premier tour d'enquête. Ils assurent des fonctions différentes au niveau de la filière huile d'olive (Tab. 1). Lors du deuxième tour d'enquête, nous avons interrogé 24 experts (les 23 qui ont participé au premier tour et un nouvel expert oléifacteur-exportateur). L'hétérogénéité du panel des experts choisis, liée à la diversité des fonctions qu'ils assurent dans la filière huile d'olive, offre la possibilité de disposer de plusieurs informations, avis et suggestions relatives à la problématique traitée.

### 2.2 Conception et administration des questionnaires et traitement statistique des résultats

Le questionnaire du premier tour d'enquête a renfermé des interrogations sur le domaine d'activité de l'expert, l'accroissement de la production de l'huile olive en 2016 et

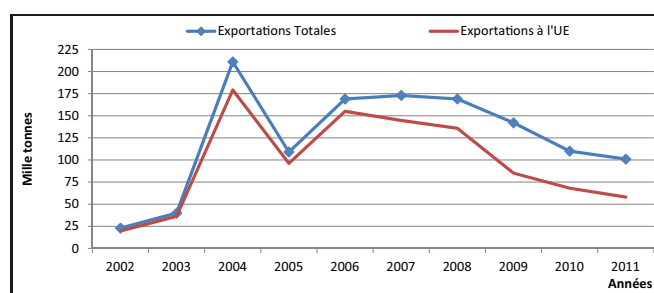
**Tableau 1.** Composition du panel d'experts.

	Premier tour			Deuxième tour		
	Experts consultés	Réponses reçues	%	Experts consultés	Réponses reçues	%
Transformation	1	1	100	1	1	100
Administration	7	6	85,7	7	6	85,7
Recherche	4	3	75	4	4	100
Exportation	3	2	67	3	2	67
Transformation + exportation	5	3	60	6	3	50
Production + transformation + exportation	2	2	100	2	2	100
Organisme de certification	1	1	100	1	1	100
Total	23	18	78,3	24	19	79,2

l'identification des actions qui permettront cette augmentation et le potentiel d'exportation d'huile d'olive au marché européen en 2016 dans le cadre du contingent, du régime de trafic de perfectionnement actif et du régime normal pour deux scénarios de libéralisation partielle et totale des importations européennes originaires des pays tiers. Le scénario de libéralisation partielle a concerné le contingent, le régime de trafic de perfectionnement Actif et le régime normal. Il a été élaboré sur la base des nouvelles dispositions de l'OCM 2004 (Articles 11 et 13 du règlement 865/2004). Il a prévu la mise en œuvre de l'une ou de toutes les mesures suivantes :

- Augmentation du contingent qui atteindra 86 000 tonnes sans ou avec augmentation des quantités autorisées en janvier, février et mars.
- Conservation du régime de trafic de perfectionnement actif.
- Réduction de 20 % des prélèvements appliqués aux importations d'huile d'olive en régime normal.

Toutes les questions ont été accompagnées par une case permettant à l'expert de formuler des commentaires et des justifications. Le premier tour d'enquête a été lancé après un test du questionnaire auprès de trois personnes qui n'ont pas fait partie du panel des experts choisis. Compte tenu des suggestions formulées, le questionnaire a connu certaines modifications de forme et de fonds. Au total, 18 experts (78 % du panel) ont retourné le questionnaire rempli. Le traitement statistique de ces réponses a été réalisé à travers le calcul de la médiane, premier quartile et troisième quartile pour les questions quantitatives et la moyenne, l'écart type et le coefficient de variation pour les questions qualitatives. Compte tenu des résultats de ce premier tour, nous avons élaboré un deuxième questionnaire. La question relative au domaine d'activité de l'expert a été éliminée. Le deuxième tour d'enquête a été lancé auprès des 23 experts qui ont participé au premier tour et un nouvel expert assurant une fonction de transformation et d'exportation. Ce deuxième tour a permis aux experts de s'informer sur le jugement du groupe et de réviser leurs jugements par rapport au premier tour. Pour la question qualitative relative aux actions qui permettront d'augmenter la production d'huile d'olive en Tunisie, une échelle de Likert à 5 niveaux a été choisie pour mesurer le degré d'accord des experts. Au total, 19 experts (79 % du panel) ont retourné le questionnaire rempli. Les réponses formulées par les 19 experts ont été saisies et dépouillées. Le traitement statistique de ces réponses a été identique à celui du premier tour. Pour s'assurer du consensus et apprécier le degré

**Fig. 1.** Évolution des exportations d'huile d'olive tunisienne (2002–2011).

de convergence entre les deux tours pour les variables quantitatives nous avons calculé et comparé l'écart moyen absolu autour de la médiane (Isaac, 1996). Si la convergence existe, alors la distribution des écarts absolus à la médiane aura tendance à se centrer. Le consensus a été atteint au deuxième tour.

$$E_{am} = \frac{\left| \sum_{i=1}^n X_i - Me \right|}{n}$$

Avec  $X_i$  : degré d'accord apprécié par l'expert  $j$  ;

$Me$  : la médiane de la variable ;

$n$  : nombre total d'experts.

### 3 Résultats et discussions

#### 3.1 Évolution des exportations tunisiennes d'huile d'olive au marché européen

La Tunisie est le pays méditerranéen producteur et exportateur le plus intégré au marché mondial d'huile d'olive. Le taux d'intégration, estimé par le rapport entre la quantité exportée et la quantité produite, a été généralement élevé. Malgré ses fluctuations d'une année à l'autre, du fait des variations annuelles de la production, ce taux a été, généralement, supérieur aux taux des pays concurrents. L'analyse de l'évolution des quantités d'huile d'olive exportées, au cours de la période « 2002–2011 » (toutes destinations confondues) montre que la Tunisie a exporté 125 000 tonnes en moyenne. Ces exportations ont oscillé entre un minimum de 23 000 tonnes en 2002 et un maximum de 211 000 tonnes en 2004 (Fig. 1). Effectuée selon les destinations, cette analyse révèle l'importance du marché européen qui a absorbé plus de 80 % des exportations tunisiennes

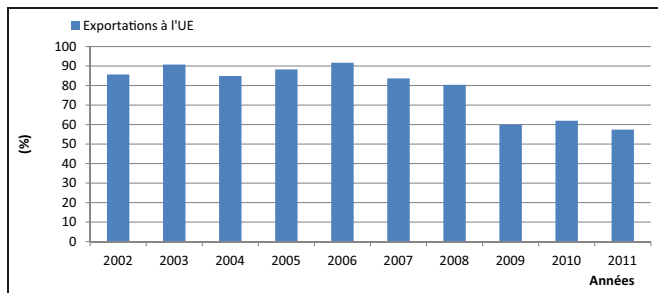


Fig. 2. Exportations d'huile d'olive tunisienne au marché européen en % des exportations totales (2002–2011).

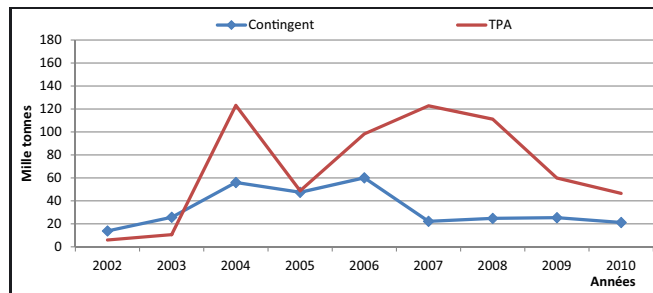


Fig. 5. Évolution des exportations d'huile d'olive tunisienne au marché européen selon les régimes (2002–2010).

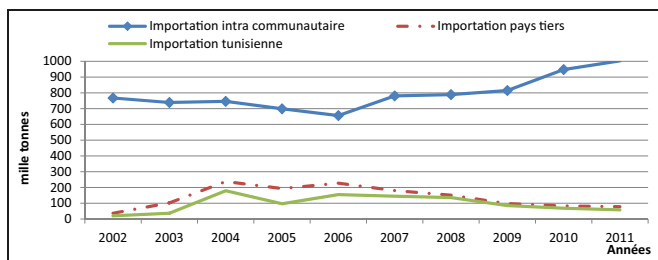


Fig. 3. Importations européennes d'huile d'olive selon l'origine en tonnes (2002–2011).

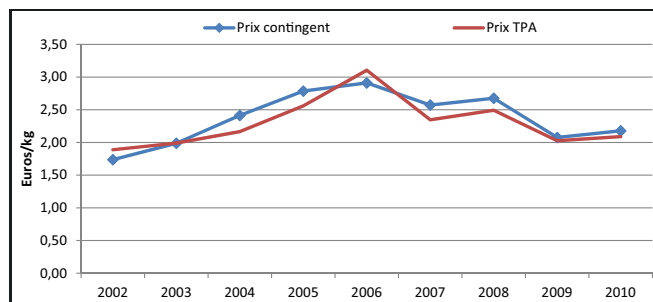


Fig. 6. Évolution des prix à l'exportation de l'huile d'olive tunisienne sur le marché européen selon les régimes (2002–2010).

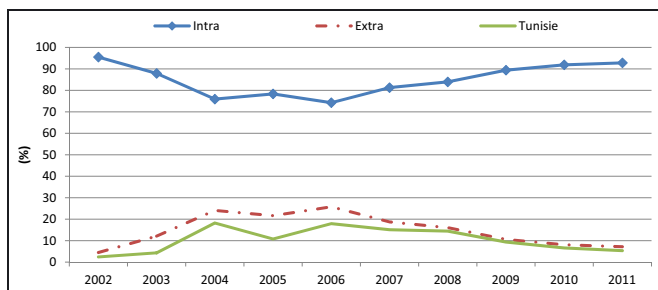


Fig. 4. Importations européennes d'huile d'olive selon l'origine en (%) (2002–2011).

totales entre 2002 et 2008. Elle montre cependant que, depuis 2009, cette proportion a baissé et a atteint 57,4 % en 2011 (Fig. 2) et ce du fait de l'accroissement des exportations sur de nouveaux marchés dont notamment le marché américain.

L'évolution des exportations tunisiennes au marché européen permet de distinguer deux phases. La première, allant de 2002 à 2006, montre un accroissement des exportations de 20 000 tonnes à 155 000 tonnes avec des fluctuations annuelles importantes. La deuxième, allant de 2006 à 2011, affiche une baisse des exportations avec une stabilisation de leurs fluctuations annuelles (Fig. 3) et ce malgré l'accroissement des importations européennes qui ont atteint 1 082 000 tonnes en 2011, alors qu'elles ont été de 884 000 tonnes en 2006. La Tunisie, n'a pas profité de cet accroissement, car les importations européennes originaires de ce pays ont continuellement chuté pour atteindre 58 000 tonnes en 2011, ce qui s'est traduit par la baisse de sa part dans les importations européennes totales qui n'est plus que de 5 %, alors qu'elle a été de 18 % en 2006 (Fig. 4). Malgré cette baisse, la Tunisie a conservé sa position de premier pays tiers fournisseur d'huile d'olive pour

l'Union européenne en assurant 74 % des importations européennes originaires des pays tiers.

La Tunisie a profité des opportunités offertes par le régime de trafic de perfectionnement actif (TPA). Les exportations réalisées en ce régime ont été de 69 700 tonnes en moyenne, ce qui correspond à 68 % des exportations totales et à plus de 60 % des importations européennes totales en ce régime. Elles ont varié entre un minimum de 5900 tonnes en 2002 et un maximum de 123 167 tonnes en 2004 (Fig. 5). Les prix obtenus dans le cadre de ce régime ont varié entre un minimum de 1,89 euros/kg en 2002 et un maximum de 3,10 euros/kg en 2006. Le prix moyen a été de 2,41 euros/kg (Fig. 6).

Pour le contingent, les quantités exportées ont été de 32 950 tonnes en moyenne au cours de la période « 2002–2010 ». Elles ont varié entre minimum de 13 790 tonnes en 2002 et un maximum de 60 077 tonnes en 2006. La Tunisie n'a exploité la totalité des quantités autorisées dans le cadre du contingent que durant les années 2004, 2005 et 2006 (Fig. 5). Les facteurs qui ont été à l'origine sont principalement la baisse de la production lors des années sèches, les difficultés rencontrées par l'Office national de l'huile, qui a monopolisé ce contingent pour une longue période et qui n'a pas honoré ses engagements, alors que les exportateurs privés, qui assurent depuis leur implication en 1994, l'essentiel des exportations, n'ont été autorisés à utiliser ce régime que récemment pour exporter l'huile d'olive biologique, l'huile d'olive conditionnée et l'huile d'olive en vrac. Les prix obtenus dans le cadre de ce régime ont varié entre un minimum de 1,74 euros/kg en 2002 et un maximum de 2,91 euros/kg en 2006. Le prix moyen a été de 2,49 euros/kg. Ces prix ont été généralement supérieurs à ceux obtenus dans le cadre du régime de TPA, exception faite

des années 2002 et 2006 au cours desquelles les prix ont été inférieurs (Fig. 6).

### 3.2 Estimation de la production d'huile d'olive en 2016

Selon les experts interrogés, la production d'huile d'olive atteindra 250 000 tonnes en 2016. L'augmentation de la production sera possible grâce à la mise en œuvre d'une série d'actions classées selon le niveau d'accord entre ces experts comme suit :

- Augmentation des rendements des plantations à travers l'application des bonnes pratiques agricoles ( $\bar{z} = 4,53$ ;  $C_v = 0,135$ ).
- Une stratégie oléicole intégrée bien fondée sur des arguments scientifiques, des objectifs clairs et mobilisant des moyens humains et matériels adéquats ( $\bar{z} = 4,53$ ;  $C_v = 0,135$ ).
- Extension des superficies d'olives à huile en irrigué ( $\bar{z} = 4,21$ ;  $C_v = 0,218$ ).
- Renforcement des disponibilités financières au profit de la filière et octroi d'une aide directe aux producteurs ( $\bar{z} = 4,05$ ;  $C_v = 0,279$ ).
- Restructuration des plantations âgées moyennant l'arrachage et la replantation avec révision des densités ( $\bar{z} = 3,95$ ;  $C_v = 0,298$ ).
- Extension des superficies d'olives à huile en sec avec révision des densités de plantation ( $\bar{z} = 3,74$ ;  $C_v = 0,280$ ).
- Promotion des plantations hyper intensives ( $\bar{z} = 3,62$ ;  $C_v = 0,392$ ).
- Encouragement en faveur de la sélection des variétés tunisiennes en plantations intensives ( $\bar{z} = 3,32$ ;  $C_v = 0,285$ ).

### 3.3 Estimation des exportations d'huile d'olive tunisienne au marché européen en 2016

Comme précisé au niveau de la méthodologie, l'estimation des exportations tunisiennes au marché européen en 2016 a été effectuée pour un scénario de libéralisation partielle et un scénario de libéralisation totale des importations européennes d'huile d'olive originaire des pays tiers.

#### 3.3.1 Scénarios de libéralisation partielle

Si le contingent est fixé à 86 000 tonnes avec ou sans modification de sa répartition mensuelle, les exportations tunisiennes réalisées dans le cadre de ce régime atteindront 76 000 tonnes en vrac et 8000 tonnes en conditionnée. La révision des quantités mensuelles autorisées n'aura pas d'effet sur les exportations tunisiennes d'huile d'olive dans le cadre du contingent. Par ailleurs, le maintien du régime de trafic de perfectionnement actif permettra à la Tunisie d'accroître ses exportations qui atteindront 130 000 tonnes dans le cadre de ce régime. Au cas où la commission européenne décide de supprimer ce régime, les exportations tunisiennes au marché européen baisseront de 50 %.

Pour les exportations dans le cadre du régime normal, qui n'est pratiquement pas utilisé par les exportateurs tunisiens du

fait du niveau très élevé des prélèvements qui lui sont appliqués, les experts estiment que lors d'une réduction de 20 % de ces prélèvements, les exportations tunisiennes dans le cadre de ce régime atteindront 13 000 tonnes en vrac et 5000 tonnes en conditionnée. Le classement des quatre alternatives de libéralisation partielle des importations européennes d'huile d'olive originaire de la Tunisie selon le niveau d'accords entre les experts se présente comme suit :

- Augmentation du contingent avec augmentation des quantités mensuelles en janvier, février et mars ( $\bar{z} = 4,27$ ;  $C_v = 0,39$ ).
- Réduction des prélèvements appliqués aux importations en régime normal ( $\bar{z} = 3,88$ ;  $C_v = 0,37$ ).
- Conservation du régime de Trafic de Perfectionnement Actif ( $\bar{z} = 3,77$ ;  $C_v = 0,42$ ).
- Augmentation du contingent sans modification de sa répartition mensuelle ( $\bar{z} = 3,71$ ;  $C_v = 0,36$ ).

Lorsque toutes les alternatives de libéralisation partielle sont appliquées simultanément (augmentation du contingent, conservation du régime TPA et réduction des prélèvements appliqués aux importations en régime normal), les exportations tunisiennes au marché européen atteindront 211 000 tonnes en vrac et 13 000 tonnes en conditionnée en 2016.

#### 3.3.2 Scénario de libéralisation totale

Dans le cas d'une libéralisation totale des importations européennes d'huile d'olive originaire des pays tiers, les exportations tunisiennes atteindront 191 000 tonnes en vrac et 15 000 tonnes en conditionnée. La libéralisation totale permettra une augmentation des exportations tunisiennes d'huile d'olive en vrac au marché européen inférieure à celle de la libéralisation partielle. Pour ces huiles, la libéralisation totale exposera la Tunisie à une concurrence intense de la part des autres pays tiers producteurs et exportateurs d'huile d'olive. Par contre pour les huiles conditionnées, l'accroissement des exportations dans le cas d'une libéralisation totale sera légèrement supérieur à celui de la libéralisation partielle. Les exportations d'huile d'olive tunisienne conditionnée seront moins concurrencées car les opérateurs tunisiens sont plus expérimentés en matière de préservation de la qualité et de valorisation des huiles produites par le conditionnement qui est soutenu, depuis 2006, par un fonds géré par le conseil tunisien de l'huile d'olive conditionnée (Karray et Kanoun, 2009).

## 4 Conclusion et implications

Les experts, qui ont participé à cette étude Delphi, ont estimé que la production d'huile d'olive atteindra 250 000 tonnes en 2016. L'augmentation de la production sera obtenue à travers l'accroissement des rendements des plantations, la conception et la mise en œuvre d'une stratégie oléicole intégrée, l'extension des superficies d'olivier à huile en irrigué, le renforcement des disponibilités financières au profit de la filière et l'octroi d'une aide directe aux producteurs et la révision des densités de plantation de l'olivier en sec.

Par ailleurs, les experts ont estimé que les exportations atteindront 224 000 tonnes (211 000 tonnes en vrac et 13 000 tonnes en conditionnée) en 2016 lors d'une libéralisation partielle des importations européennes d'huile d'olive originaire des pays tiers. La Tunisie profitera de tout accroissement du contingent, du maintien du régime de TPA et de la réduction des prélèvements appliqués au régime normal. Dans le cas d'une libéralisation totale des importations, l'augmentation des exportations tunisiennes sera inférieure du fait de la perte des avantages préférentiels qui lui sont accordés et de la concurrence potentielle qu'elle affrontera de la part du Maroc, de la Jordanie, de la Syrie et de la Turquie.

La confrontation des résultats de l'estimation des exportations d'huile d'olive au marché européen en 2016 par les experts aux quantités effectivement exportées au cours des trois dernières années (2009–2011) révèle un écart très important qui pourrait mettre en cause la validité de cette estimation. Cependant en se référant aux résultats de l'analyse de l'évolution de ces exportations au cours de la période allant de 2002 à 2011, nous constatons que la Tunisie a pu exporter au marché européen un maximum de 179 000 tonnes d'huile d'olive en 2004 (56 013 tonnes dans le cadre du contingent et 123 167 tonnes dans le cadre du régime de TPA). En plus, la Tunisie aurait pu dépasser ce record en 2007, si les quantités autorisées dans le cadre du contingent ont été totalement utilisées. En effet, les exportations effectuées dans le cadre du régime TPA ont été de 122 757 tonnes au cours de cette année, alors que celles réalisées dans le cadre du contingent n'ont été que de 22 209 tonnes, ce qui correspond à 39,2 % seulement des quantités autorisées. Les estimations des experts sont réalisables si la Tunisie parvient à mettre en œuvre une stratégie d'accroissement et de stabilisation de sa production d'huile d'olive et de gestion adéquate des exportations permettant d'exploiter toutes les opportunités offertes sur le marché européen et de contrecarrer toutes les menaces susceptibles d'entraver l'accroissement futur de ses exportations.

## Références

- Birat JP. 2000. A futures study analysis of the technological evolution of the EAF by 2010. *La Revue de Metallurgie-CIT*, 1347–1363.
- Chapuy P, Crabit A, Godet M. 2006. L'agriculture demain ? Cinq années de travaux du cercle prospective des filières agricole et alimentaire (cercle animé par BASF Agro France), cahier N° 19.
- Commission européenne. 2004. Règlement (CEE) N° 865/2004 du Conseil, du 29 avril 2004, modifiant portant organisation commune des marchés dans le secteur de l'huile d'olive et des olives de table et modifiant le règlement (CEE) N° 827/68. *Journal officiel de l'Union européenne* N° L 161 du 30/4/2004.
- Cuhls K. 2003. Delphi method: United Nations Industrial Development Organization, pp. 93–112. Disponible sur : [www.unido.org/file-storage/download?file\\_id=16959](http://www.unido.org/file-storage/download?file_id=16959).
- Gonod PF, Gurtler JL. 2002. Évolution de la prospective. *OCL* 9: 317–328.
- Hennessy D, Hicks C. 2001. Les caractéristiques idéales des responsables des soins infirmiers en Europe : Étude Delphi pour le bureau régional de l'OMS pour l'Europe. EUR/01/5019319, 20 p.
- Isaac H. 1996. Évaluation de trois dimensions des activités de services professionnel : utilisation de la méthode Delphi. Document de travail CREPA, Université Paris Dauphine, octobre, 102 p.
- Heselmans F, Miles I, Keenan M *et al.* 2002. Guide pratique pour la prospective régionale en Belgique. Office des publications officielles des communautés européennes, L-2985 Luxembourg, 204 p. Disponible sur : <http://www.bookshop.europa.eu>.
- Karray B. 2012. Enjeux de la filière oléicole en Tunisie et axes de développement dans le nouveau contexte politique. *Les notes d'analyse du CIHEAM* 66.
- Karray B. 2002. La filière huile d'olive en Tunisie : performances et stratégies d'adaptation. Thèse Université Montpellier I, 413 p.
- Karray B. 2004. Le marché européen de l'huile d'olive : Mécanismes de gestion et implications sur la position concurrentielle des pays exportateurs. *New medit* 2: 24–31.
- Karray B, Kanoun F. 2009. Potentiel de production et d'exportation d'huile d'olive tunisienne au marché européen : une analyse prospective. Série Étude 01/2009, Institut de l'Olivier, 71 p.
- Landeta J. 2005. Current validity of the Delphi method in social sciences. *Technolog. Forecast. Soc. Change* 73: 467–482.
- Linstone HA, Turoff M. 2002. The Delphi Method: Techniques and applications, 34 p.
- Mili S, Zuniga MR. 2001. Exploring future developments in international olive oil trade and marketing: a Spanish perspective. *Agribusiness* 17: 397–415.
- Okoli CH, Pawlowski SD. 2004. The Delphi method as a research tool: an example, design considerations and applications. *Inform. Manage.* 42: 15–29.
- Powell C. 2003. The Delphi technique: myths and realities. *J. Adv. Nurs.* 41: 376–382.
- Slocum N. 2003. Participatory methods toolkit: a practitioner's manual. United Nations University CRIS, 166 p.
- SRLF. 2005. Méthodologie des recommandations formalisées d'experts de la société de réanimation de langue française, RFE-SRLF, 17 p. Disponible sur : [www.srlf.org/Data/Documents/PDF/Referentiels/Revision-CG7-05-2005](http://www.srlf.org/Data/Documents/PDF/Referentiels/Revision-CG7-05-2005).

**Cite this article as:** Boubaker Karray, Fatma Kanoun. Potentiel de production et d'exportation d'huile d'olive tunisienne au marché européen : une étude Delphi. OCL 2013, 21(5) D503.